



# La Gazette des Loups

*Bulletin d'information de la commune de Cirey-sur-Vezouze*



## Retour en images sur la vie communale

1. 27 mars : le concours de dessins « Ma petite ville nature » a récompensé 3 élèves de l'école avec des chèques-lire.

2. 8 avril : la chasse aux œufs de Pâques menée par le Comité des Fêtes a réuni de nombreux parents et enfants à l'abri de chasse.

3. 12 avril : une réunion publique a permis de présenter aux habitants ce qui est envisagé pour l'avenir de notre commune dans le cadre du projet « Petites Villes de Demain ».

4. 15 et 16 avril : visiteurs et exposants étaient au RDV pour découvrir le 8ème salon du bien-être.

5. 29 avril : les Arts de la Scène ont ravi leur public lors du repas-spectacle « Les bénévoles font leur show ! ».

6. 8 mai : un bel hommage célébrant l'armistice de 1945 a rassemblé associations patriotiques, pompiers, gendarmes, élus, élèves et habitants.



## Le point travaux



**1** Participation des agents communaux à l'opération des récupérateurs d'eau organisée par la CCVP.

**2** Réalisation d'un talus à la chaufferie biomasse pour accueillir de futures plantations.

**3** Réalisation d'un enrobé à froid pour combler les fissures et les trous des routes communales.

**4** Abattage d'un noyer à la résidence Émilie du Châtelet, afin d'assurer la sécurité du bâti et des résidents.



En avril dernier, **une première opération broyage/débroussaillage de végétaux** était menée par la délégation forêt de la municipalité au sentier botanique. Le conseiller municipal Jean-Christophe Arnould et les agents techniques de la commune ont lancé l'opération, qui s'est poursuivie toute la semaine à l'aide de nombreux bénévoles : toute l'équipe municipale **les remercie chaleureusement**, leur aide a été extrêmement précieuse !

Vous avez une petite heure, une matinée ou une journée de libre et vous souhaitez donner un petit coup de main pour nettoyer le parcours de santé ? **Le deuxième volet de l'opération se poursuit les 10, 11 et 12 juillet 2023** dans les mêmes conditions : suivez le bruit du broyeur à végétaux dans les sous-bois !



## Le coin de la garde-champêtre



Depuis plusieurs semaines, les incivilités reprennent dans notre commune.

Afin de ne pas répéter les actes de l'année passée, nous demandons à chacun d'entre vous de nous aider à stopper ces incivilités ! Si vous êtes témoin, restez discret-e et **appeler la gendarmerie en faisant le 17**. Donnez un maximum d'informations

- le nombre de personnes présentes
- les tenues vestimentaires
- les plaques d'immatriculation des véhicules.

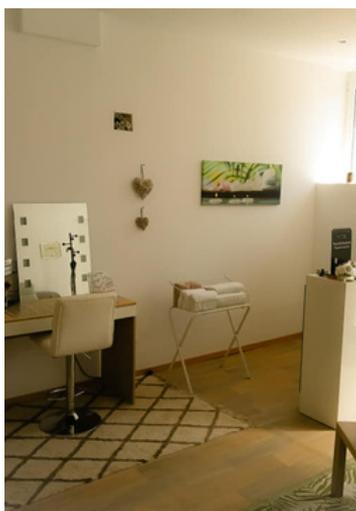
**N'intervenez jamais, ne prenez aucun risque !**

### OPÉRATION BROYAGE DE VÉGÉTAUX AU SENTIER BOTANIQUE ET AU PARCOURS DE SANTÉ 17-24 AVRIL 2023

Pour + d'informations : 06 12 09 04 62.

# LES ACTEURS DE LA COMMUNE

## L'INSTITUT DE BEAUTÉ VANESTETIC



*Institut de beauté installé depuis 17 ans au coeur de la commune, Vanesthetic est désormais situé au **1 rue du Fort**.*

*Sur RDV au **06 51 58 19 15**, il y propose de nombreux soins esthétiques : soins visages et épilations, atelier ongles (extension d'ongles et pose de vernis semi-permanent, soins pieds et mains), atelier du regard avec des épilations sourcils, sur mesure, ainsi que des rehaussements de cils. L'activité comprend également des modelages relaxants aux huiles essentielles invitant au bien-être et à la détente. Enfin, pour le côté beauté, un espace maquillage se tient toujours prêt pour les belles occasions.*

*La gérante, **Vanessa Beill**, enfant du pays, a toujours été engagée dans le soutien des artisans. C'est pourquoi elle propose régulièrement des **partenariats aux artisans locaux**. C'est d'ailleurs dans cet esprit que s'est tenu la première soirée bien-être et beauté le vendredi 24 mars de 18h à 21h au café théâtre des Arts de la Scène. Un événement où vous avez pu découvrir des artisans locaux lors d'une soirée destinée à mettre en lumière tous les corps de métiers de la beauté et du bien-être.*

## LE CLUB DE L'AMITIÉ : UNE HISTOIRE QUI DURE

*En 2009, la présidence du club de l'amitié est passée de Mme Edith Hostert à Mme Marie-Thérèse Biétry. Par manque de jeunes retraités, les membres actifs du club ont diminué. Nous avons cependant accueilli avec bonheur deux nouveaux membres de Cirey-sur-Vezouze et un d'Angomont. Le club de l'amitié se retrouve tous les mardis de 14h à 17h30 à la résidence Émilie du Châtelet autour d'activités telles que la belote sur table ou le tricot. Tous les membres payent un goûter pour leurs anniversaires et le reste est à la charge du club. Les comptes sont bien gérés. Malheureusement, les fonds diminuent : suite à la COVID-19, il n'y a plus de repas choucroute ou de barbecues. Par manque de bénévoles, les reprises sont difficiles. Le club de l'amitié reste ouvert à toute personne voulant passer un bon après-midi. La prochaine sortie organisée par le club aura lieu **le mardi 13 juin** en Alsace : visite de la brasserie Uberach et de la fabrique à Bretzels. Prix : 40€.*

**Contact : 07 66 05 59 50 (Marie-Thérèse BIÉTRY)  
ou 06 20 86 42 08 (Nicole POIRSON).**

**Mail : m.t.biet@hotmail.fr.**





# La Musiqu'École des 2 Com'

## RENOUVELLE SES ACTIVITÉS ET INNOVE !



À partir du mois de septembre 2023, Constance Gaulupeau, professeure de violon, viendra grossir les rangs de l'équipe de la ME2C ! À cela s'accompagnera la possibilité pour les élèves débutants d'emprunter un violon auprès de l'école de musique. Venez d'ores et déjà écouter la nouvelle recrue à l'occasion d'un récital le 2 juin 2023 à 18h à l'église de Cirey-sur-Vezouze !

Si les élèves sont au rendez-vous, la création d'un ensemble de mélodicas verra le jour sous la direction de Jean-François Charbonnier. Ce dernier accueille à bras ouverts tout musicien souhaitant faire partie de la fanfare, et continue d'assurer des cours de glockenspiel et de solfège pour adulte, mais aussi de trombone et tuba : le saviez-vous ?

Dans le but de créer une chorale exclusivement dédiée aux adolescents en plus de la chorale pour enfants, Sarah Brandmeyer permet aux collégiens de s'essayer gratuitement au chant choral tous les mardis du mois de juin, de 18h15 à 19h, à la mairie de Cirey-sur-Vezouze. Elle continue de proposer des cours de chant individuels. Fort d'un grand succès cette année, l'éveil musical se poursuivra pour les 4-6 ans.

Enfin, Alex Léonard, Claude-Anne Damblemont, Jean-Claude Mausoléo et Matthias Barlier se tiennent toujours à votre disposition si vous souhaitez apprendre ou reprendre le clavier, la batterie, la guitare, le chant choral adulte, l'accordéon ou le piano.

Notez que pour toute réinscription avant le 1er juillet 2023, le prix de l'adhésion est réduit de moitié, alors n'attendez plus ! Fiche de tarifs et informations complémentaires disponibles en écrivant à [me2comcom@gmail.com](mailto:me2comcom@gmail.com).

La Musiqu'École des 2 Com' anime régulièrement de nombreux événements sur le territoire, tout au long de l'année. Retrouvez-la prochainement à la Fête de la Musique de Cirey-sur-Vezouze le 23 juin et le 2 juillet à la brocante de Badonviller.

Enfin, pour ne rien perdre de ses actualités, rendez-vous sur <https://www.facebook.com/me2c54>



# Bien vivre ensemble

"La diversité de chacun,  
fait la richesse de tous"

Jules Verne



### Définition des Nations Unies :

*vivre ensemble en paix, c'est accepter les différences, être à l'écoute, faire preuve d'estime, de respect et de reconnaissance envers autrui et vivre dans un esprit de paix et d'harmonie.*

En 2017, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé le 16 mai « Journée internationale du vivre ensemble en paix ». Le bien vivre ensemble

s'acquiert dès le plus jeune âge et tout au long de la vie, afin que le quotidien de tous au sein d'une communauté repose sur les bases du respect mutuel et du refus de nuire à autrui. Chers Loups, nous vous invitons à conserver ces principes à l'esprit dans chacune de vos actions et interactions. Ensemble, créons un climat exempt de malveillance, de haine, de racisme et de méchanceté gratuite.



# LE MOT DU MAIRE

## CHÈRES TOUTES, CHERS TOUS

Début avril, le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget prévisionnel 2023 de notre commune.

Ce budget, qui a été difficile à élaborer, prend en compte les augmentations des coûts de **l'électricité (300 %)**, **des carburants (200 %)**, **du gaz (250 %)** et **des matériaux (plusieurs dizaines de %)**. Le coût de l'électricité, malgré l'amortisseur énergétique mis en place par le gouvernement, a pu être limité en procédant à **l'extinction de l'éclairage public de 23h00 à 5h00**.

Malheureusement, pour réaliser ce budget nous avons dû **augmenter les impôts fonciers de 2 points**, la disparition de la taxe d'habitation n'ayant pas été totalement compensée. Ces impôts n'avaient pas été augmentés depuis plusieurs années. La cotisation foncière des entreprises n'est pas concernée par cette augmentation.

Nous allons commencer **l'installation de la vidéoprotection** au début du mois de juin, le retard ayant pour origine les délais liés à l'obtention des subventions. Les caméras, ayant une vision de nuit très performante, ne seront pas impactées par l'extinction de l'éclairage public.

Nous allons mandater un cabinet conseil pour mettre en place **la sécurisation de la rue Raymond Poincaré et du collège**. Ces routes étant des départementales nous avons l'obligation de passer par cette étape. De plus, une étude propre à l'aménagement de la circulation dans le secteur des écoles sera prochainement diligentée.

Nous anticipons les fiches d'action du projet « **Petite Ville de Demain** » car les premiers travaux ne pourront être engagés avant la fin de l'année prochaine en raison des délais imposés par les procédures administratives.

Nous **maintenons les prix du périscolaire et de la cantine** au même niveau pour en éviter l'impact sur les familles. Comme vous avez pu le constater nous avons étendu l'accueil du périscolaire aux vacances de printemps et nous allons également le mettre en place pour les vacances d'automne en plus des vacances d'été.

Cette année, qui sera une année difficile pour tous, ne doit pas nous faire perdre l'espoir de continuer l'expansion de notre commune. Je vous souhaite à toutes et à tous une agréable lecture de la Gazette des Loups et un très bel été.

JEAN-CLAUDE BAZIN

## Juin

- Du 17 mai au 21 juillet : 2 spectacles par jour du mercredi au samedi « Chevaliers et destriers » au château de la Vigne. Tarif : 10€/personne. Info et résa : 06 70 90 63/caballeria@outlook.fr.
- Jeudi 1er juin de 9h à 13h sur le marché : matinée d'informations sur le dépistage des cancers du sein, colorectal et du col de l'utérus. Jeu-tests-documentation et dégustation de pâtisseries.
- Vendredi 2 juin de 16h30 à 19h30 : collecte du don du sang et collation sous forme de barbecue sur la place Chevandier. Gratuit pour les donneurs, 7€ pour toute personne intéressée.
- Vendredi 2 juin à 18h à l'église : récital de piano et violon par Constance Gaulupeau.
- Samedi 3 juin à partir de 18h30 à Tanconville : soirée pizza-flamm à volonté organisée par l'APE. Info : 06 08 00 39 86.
- Du jeudi 8 au samedi 10 juin au marché couvert : exposition des œuvres de l'accueil du périscolaire sur le thème du printemps.
- Samedi 10 juin à 20h avec AASC : fête des artistes (14h-17h30) suivie du repas-spectacle « Salut les Copains ». Spécial années 60, twist et rock. Infos : 06 37 53 77 59.
- Dimanche 11 juin à partir de 6h : 2ème brocante de l'amicale des sapeurs-pompiers de Cirey. Buvette et restauration. Infos : 06 06 40 46 06 (à partir de 16h).
- Vendredi 16 juin à 19h avec AASC : soirée scène ouverte et casting saison 18 « La France a un incroyable talent ». Infos et résa : 06 37 53 77 59.
- Dimanche 18 juin à 16h à la salle des fêtes : concert de musique écossaise et irlandaise avec le groupe « Jeudi soir ». Organisé par le Secours Catholique Cirey-Badonviller-Blâmont. Entrée libre.
- Vendredi 23 juin à partir de 18h en extérieur (en fonction de la météo) : fête de la musique organisée par le Comité des fêtes et l'école de musique ME2C.
- Samedis 24 juin et 22 juillet à 19h avec AASC : repas-spectacle « Terre de marins ». Infos et résa : 06 37 53 77 59.

## Juillet

- Samedi 1er juillet à 18h à la salle des fêtes : récital de Matthias Barlier et Sarah Brandmeyer.
- Samedi 8 juillet de 16h à 22h avec AASC : marché semi-nocturne de l'été. Artisans et producteurs locaux. Micro-brocante.
- Vendredi 14 juillet au stade : célébration de la fête nationale avec le Comité des Fêtes et le club de cyclisme. Feu d'artifice.
- Samedi 22 juillet avec AASC : repas-spectacle.

# À VOS AGENDAS !



Cancer du sein Cancer colorectal Cancer du col de l'utérus

JEUDI 1ER JUIIN 2023 DE 9H À 13H  
MARCHÉ DE CIREY-SUR-VEZOUZE

**DÉPISTER,**

**C'EST GAGNER !**

Des professionnels vous informent et répondent à vos questions autour d'un stand dédié au dépistage des cancers.

**Jeu-test-documentation**

**Dégustation de pâtisseries**

confectionnées par la résidence Emilie du Châtelet avec le soutien de la commune de Cirey-sur-Vezouze



**EFSS**  
Etablissement Français du Sang

**DON DE SANG**

**VENDREDI 2 JUIIN DE 16H30 A 19H30**

Venez partager un beau moment après votre don autour du DEUXIÈME BARBECUE organisé par l'association !  
• gratuit pour les donneurs / 7€ pour toute personne intéressée

**Au menu :**

- Saucisses / merguez sur assiette ou en sandwich
- Salade de pommes de terre et / ou de carottes + taboulé
- Tartes et gâteaux fait maison par les bénévoles
- Eau et jus de fruits (alcool interdit lors d'un don du sang)

**CIREY-SUR-VEZOUZE**

en partenariat avec l'amicale pour le don de sang bénévole locale

PRÉLEVEZ VOTRE FOISON  
BOIREZ VOTRE DÉSIL !

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE

donnesang.efss.com.fr

## INFORMATIONS IMPORTANTES

Alors que la météo alterne entre pluie et soleil, la végétation n'a jamais été aussi luxuriante. La municipalité vous rappelle que selon **l'art.32 du règlement sanitaire départemental**, « les propriétaires et les occupants d'un immeuble sont tenus d'assurer dans le cadre de leurs obligations respectives, un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords ». Il revient donc à chaque citoyen (propriétaire ou locataire) de balayer, laver, retirer les déchets et désherber devant chez lui. Cela concerne les façades, les trottoirs, les caniveaux, sur les voies publiques comme sur les voies privées.

Afin d'améliorer les sanctions des élèves, le collège de La Haute-Vezouze de Cirey-Sur-Vezouze recherche des associations, des organismes et des commerçants volontaires pour mettre en place **des mesures de responsabilisation pour l'année scolaire 2023-2024**. Les mesures de responsabilisation consistent à participer, en dehors des heures d'enseignement, à des activités de solidarité, culturelles, de formation ou à l'exécution d'une tâche à des fins éducatives pendant une durée qui ne peut excéder vingt heures. L'objectif est d'améliorer l'aspect éducatif des sanctions pour les élèves.

Pour plus d'informations :

Mme Laura VALDENNAIRE, C.P.E du collège. Contact : 03 83 42 52 26

## ÉTAT CIVIL

DÉCÈS	NAISSANCE
08/04/2023 Yvonne MAILLARD veuve LOUIS	26/04/2023 Jade CARTIER
15/04/2023 Renée LEFEBVRE veuve GAIGNEUR	12/05/2023 Holyana ELEUTERIO
01/05/2023 Angélique TOUSSEUL veuve DUVERDIER	<b>MARIAGE</b>
08/05/2023 Georges LECOLIER	22/04/2023 Matthias FOURNIER et Élodie SCHEMMELE

